

# ITEP LE CEDRE BLEU

## Bilan 2014 pour l'Unité de jour

(J.KINOUBANI, chef de service)

Mission de l'unité de jour :

La mission principale consiste accompagner des jeunes de 12 à 18 ans présentant des troubles du comportement, dans un cadre pluridisciplinaire, avec pour objectif de les soutenir leur développement personnel, leur parcours scolaire et leur insertion socio-professionnelle. L'offre de l'ITEP comporte donc trois axes :

- THERAPEUTIQUE
- EDUCATIVE
- PEDAGOGIQUE

Au cours de cette année 2014, une moyenne 35 jeunes sont accueillis du lundi 12h00 au vendredi 13h00 sur l'Unité de jour classique. A ceux-ci s'ajoutent vingt jeunes bénéficiant d'une intégration très séquentielle à l'ITEP, ou bien accompagnés sur un mode plus ambulatoire et atypique (accompagnements externalisés).

60 jeunes accueillis sur l'Unité de jour

de janvier à Décembre 2014

DONT :

- 15 périodes d'observations
  - 2 réorientations
- 6 passages en Prises en charges externalisées

## Les accompagnements proposés par l'unité de jour:

### Trois dimensions d'intervention

- la dimension thérapeutique
- la dimension pédagogique
- la dimension éducative

#### Le thérapeutique

Trois psychologues

Chaque jeune bénéficie d'un rendez-vous individuel hebdomadaire.

#### Le pédagogique

Quatre enseignants dont une coordinatrice pédagogique

Au sein de l'itép, chaque jeune en fonction de ses capacités, bénéficie au minimum de trois heures de scolaire en groupe et de une heure en individuel.

Les jeunes sont répartis sur trois modules/classes.

#### L'éducatif

Neuf éducateurs  
dont deux éducateurs sportifs

Les projets  
Personnalisés  
ont pour  
objectif de  
révéler les  
compétences  
propres à  
chacun des  
Jeunes.

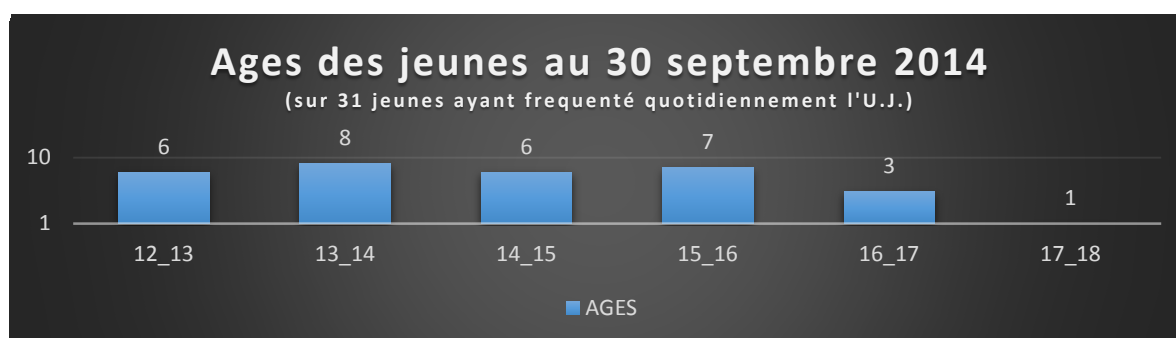
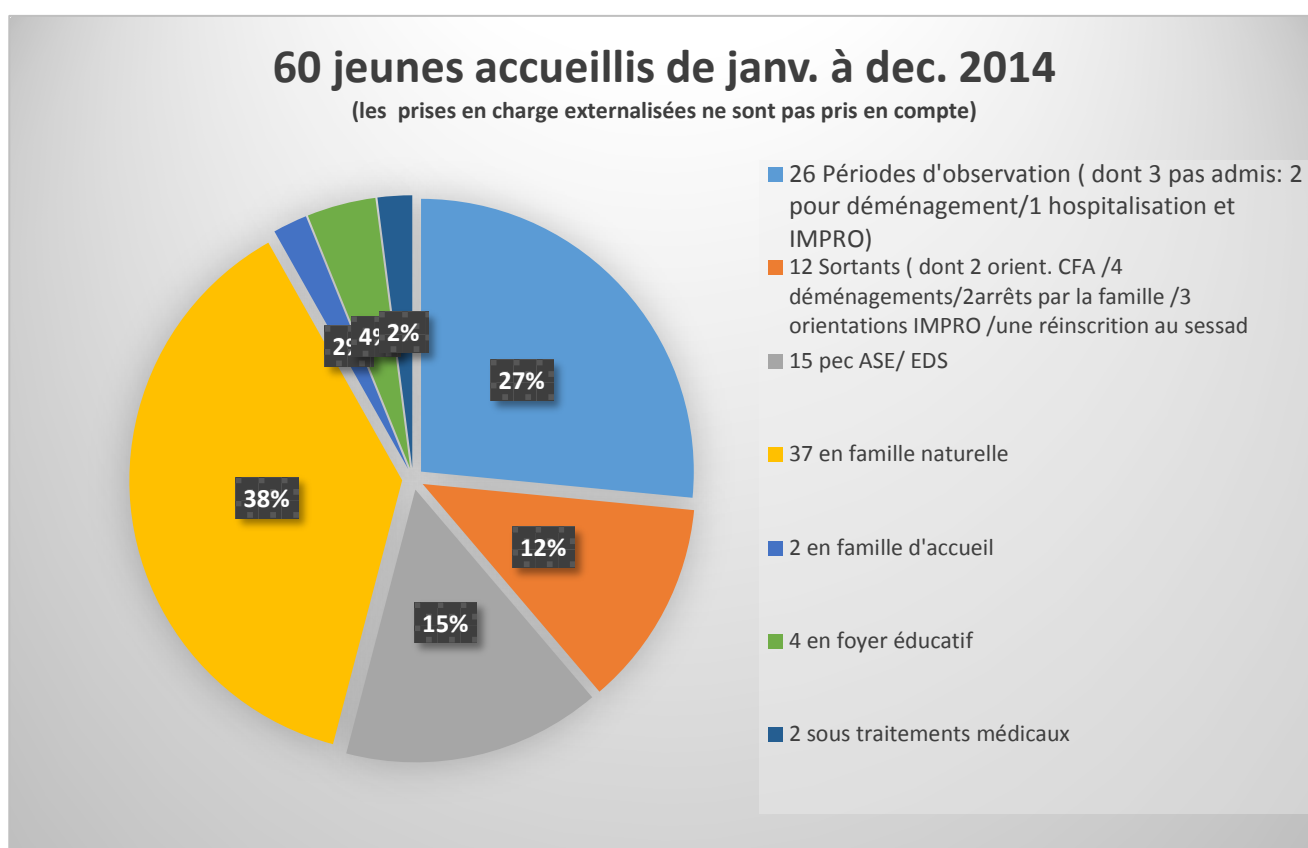
## Activité 2014

Sur la période de Janvier à Décembre, soixante jeunes\* ont bénéficié d'un accompagnement sur l'unité de jour. Pour dix-huit d'entre eux, un aménagement à temps partiel a été proposé, compte tenu de la complexité de leurs troubles. Toutefois, malgré les propositions d'aménagement d'emploi du temps, nous avons rencontré des difficultés à mettre en place certains projets, notamment en raison de l'absentéisme récurrent de quelques jeunes.

26 périodes d'observations (Evaluation de l'admission) ont été mises en place sur des périodes allant de trois à quatre semaines : dix entre janvier et juillet 2014 ; seize de septembre à décembre 2014.

Trois jeunes ont été réorientés suite à ces évaluations ou en cours d'évaluation, vers des établissements sanitaires plus à même de répondre à leurs troubles.

Quatre réorientations vers d'autres départements ont eu lieu du fait du déménagement des parents.



## Les accompagnements thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques :

Vu la façon dont se manifestent les troubles des adolescents dans le contexte de la collectivité, il est nécessaire d'adapter à chacun le mode d'accompagnement par l'ITEP. Il faut prendre en compte à la fois les particularités d'ensemble de cette population et la singularité de chaque jeune. En évitant un fonctionnement cloisonné, nous souhaitons répondre aux besoins de socialisation des adolescents, leur permettre d'évoluer dans un cadre ouvert à l'environnement social et culturel.

Le parcours d'un jeune n'est pas linéaire, il nécessite de créer du relais, des passerelles : nous favorisons un fonctionnement en dispositif pour favoriser la fluidité des parcours et une certaine flexibilité de l'accompagnement institutionnelle.

## Les accompagnements thérapeutiques

Chaque jeune bénéficie d'un psychologue référent tout au long de son accompagnement à l'ITEP. Si beaucoup d'entre eux acceptent ce suivi, d'autres refusent tout accompagnement thérapeutique.

Dans la mesure du possible, il est important de maintenir la continuité des rendez-vous thérapeutiques pendant les mises-à- distance.

## les modules :

L'unité d'enseignement est composée de trois modules/classes, encadrés par trois enseignants. Ces modules sont animés par des binômes enseignant/éducateur afin de mieux répondre aux problématiques des jeunes en favorisant un accompagnement plus individualisé. Les binômes travaillent sur des projets communs, chacun avec sa spécificité.

Chaque module vient répondre à des besoins propres à chacun des jeunes selon son projet personnalisé de scolarisation (PPS) et selon sa capacité à assumer les contraintes et les exigences comportementales qu'implique une scolarisation.

---

## Passerelles entre les trois modules : en fonction de l'évolution du projet d'un jeune

Module de prise en charge	<b>MODULE 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 enseignante</li> <li>• 1 éducateur</li> </ul>	<b>MODULE 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 enseignante</li> <li>• 1 éducateur</li> </ul>	<b>MODULE 3</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 enseignant</li> <li>• 2 éducateurs techniques (Cuisine/Bâtiment)</li> </ul>
Objectifs	Adaptation : consolider les acquis scolaires. Développer une curiosité socio-culturelle.	Réaliser les apprentissages scolaires et éducatifs en vue d'une inclusion scolaire (collège), ou une orientation pré professionnelle. S'ouvrir à la socialisation	Développer les acquis scolaires et les apprentissages sociaux dans une perspective préprofessionnelle. développer des apprentissages, des savoirs faire.
Moyens	Temps scolaires Sorties socio-culturelles	Temps scolaires Mise en stage pour une éventuelle orientation CFA.	Mise en stage pour une éventuelle orientation CFA. Découvertes d'entreprises Préparation au CFG
Nbre de jeunes pris en charge	27 jeunes (de janv./dec.2014) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 9 inclusions au collège</li> </ul>	22 jeunes (de janv./dec.2014) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 14 inclusions au collège</li> </ul>	22 jeunes (de janv./dec.2014) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 inclusions au collège</li> </ul>

Etablissements scolaires partenaires pour 2014 : avec signature de convention

- 12 Collèges
- 1 Lycée professionnel
- 2 Lycées d'enseignement général

Possibilités pour les jeunes du module 3 de faire des stages en Centre de Formation des Apprentis (CFA).

### L'examen du C.F.G.

La passation de ce diplôme reste un moment important pour les jeunes qui y sont préparés tout au long de l'année et voire pour certains depuis 2 ans. Ce diplôme vient ponctuer un cheminement.

2011 : 2 candidats	2012 : 7 candidats	2013 : 5 candidats
1 validation	7 validations	5 validations

### Les stages

Cet accompagnement est coordonné par l'éducatrice « référente socio-éducative » en lien avec les coordinateurs de projet de chaque jeune. Il vient articuler les apprentissages et les acquis scolaires au sein de l'établissement avec le projet social et professionnel du jeune.

Cet accompagnement vise la découverte de l'univers professionnel dans la perspective de l'élaboration d'un projet de formation ou d'un projet professionnel. La mise en place progressive du projet pouvant aboutir à la conclusion d'un contrat d'apprentissage. Pour l'année 2014, 17 jeunes ont effectué des stages. Ainsi, 33 stages d'une durée de un jour à trois semaines ont été réalisés.

De janvier à juillet 2014	De septembre à décembre 2014
7 jeunes en stage 14 stages	10 jeunes en stage 19 stages

### Les ateliers éducatifs / pédagogiques tenus régulièrement en 2014 :

Dans chaque atelier la dimension pédagogique reste prégnante : avec l'objectif de mieux cibler les difficultés et compétence des jeunes : mis en place d'outils pour valoriser les compétences et acquisition de chaque jeune :

Pré-pro cuisine	Pré-pro Bâtiment	Education à la vie	Activité Manuelle
<p>Initiation à la cuisine de collectivité, à travers de multiples ateliers de confections.</p> <p>Maintien d'un lien avec le pédagogique à travers la lecture et l'élaboration des recettes. Un lien direct est fait avec l'enseignant du module 3 afin d'adapter un programme pédagogique des jeunes concernés sur le référentiel- CAP.</p> <p>Cet atelier inscrit les jeunes dans une première formation à temps partiel en liaison éventuelle avec le milieu professionnel via des stages</p> <p>Participation à la création de Buffets à l'extérieur</p>	<p>Permettre la valorisation du jeune par le travail manuel. Revaloriser par le biais de chantiers éducatifs internes ou externes.</p> <p>Les jeunes doivent acquérir une autonomie de travail avant une éventuelle d'intégration dans un CFA.</p> <p><b>savoir-faire :</b></p> <p>Poser un papier peint, Poser du revêtement de sol Être capable d'utiliser la peinture. Travail pédagogique en lien avec l'enseignant du module 3.</p>	<p>Favoriser l'autonomie par l'apprentissage et la confection de plats, du service de table, la gestion d'un budget mais aussi l'entretien du linge et repassage...</p> <p><b>« Esthétique » :</b> permet au jeune d'appréhender différemment l'image qu'il a de lui-même ou qu'il se fait fort de maintenir, voire « d'alimenter ».</p> <p>Rassurer le jeune sur ses capacités à susciter l'intérêt ;</p> <p>Actions de prévention en lien avec l'association : « je, tu, il »</p>	<p>Soutenir les apprentissages techniques (maîtrise du geste, des outils, plan, mesure...) et la création de divers objets allant du modélisme (bateau et avion) jusqu'à la création de petits mobiliers.</p> <p>Chantier extérieur une fois par mois : en partenariat avec la base de loisirs de Torcy.</p>

Equitation (Poney)	Sport Badminton/foot salle	Projet musical	Anglais
	développement des	Enregistrement d'une chanson	Approche ludique de la

Exclusivement les jeunes du Module 1	capacités motrices, éducation à la santé, autonomisation et socialisation (respect des règles...), dépassement de soi (challenge...).	et Réalisation d'un clip vidéo  Travail d'écriture Développer l'imaginaire et l'expression orale.	langue
--------------------------------------	---	---	--------

## Partenariats et réseaux actifs :

En raison du profil assez hétérogène de la population accueillie, avec des problématiques multifactorielles, le travail en réseau et en partenariat devient primordial. Il vise à élargir les possibilités de réponses, tracer des parcours plus individuels et apporter des solutions d'accroche à des jeunes sujets à l'absentéisme, se montrant dans l'incapacité de s'inscrire dans un cadre prédéfini.

L'environnement social et culturel est investi comme une ressource éducative : club de sport/base de loisirs/Bibliothèque Infrastructures municipales : Musée, expositions, piscine...

<b>CLJ94</b>	Convention de partenariat éditée et mise en place depuis 2011. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités sportives hebdomadaires en lien avec le module 1</li> <li>• Actions menées : brevet secourisme/ accompagnement BSR</li> <li>• Peuvent être sollicités pour des mesures de réparation, TIG</li> </ul>
<b>Les mauvaises graines</b>	Réseau actif depuis octobre 2013, convention de partenariat en cours d'élaboration. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Peuvent être sollicités pour des chantiers, des stages...</li> </ul>
<b>Studio lyrics</b>	Réseau mis en place depuis 2011 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité hebdomadaire</li> <li>• Peuvent être sollicités pour des stages</li> </ul>
<b>Fola percussion</b>	Réseau mis en place depuis octobre 2013 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'activité envisagé pour 2014</li> <li>• actions évènementiels</li> </ul>
<b>Base de loisirs de Draveil</b>	Réseau mis en place depuis 2011 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'activité hebdomadaire</li> <li>• Peuvent être sollicités pour des stages</li> </ul>
<b>Base de loisirs de Torcy</b>	Réseau mis en place depuis 2011 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'activité</li> <li>• Peuvent être sollicités pour des stages/ chantier éducatif/ réparation TIG...</li> </ul>
<b>Emmaüs le plessis trévisé</b>	Convention de partenariat éditée et mise en place depuis 2013. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Peuvent être sollicités pour des mesures de réparation</li> </ul>
<b>Association « OBEN »</b>	Réseau mis en place en décembre 2013 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Peuvent être sollicités pour des actions de solidarité.</li> </ul>
<b>Association « Un sourire pour IDI »</b>	Réseau mis en place en décembre 2013 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Peuvent être sollicités pour des actions de lutte contre la violence</li> </ul>
<b>ESAT DE LA CLEPSYDRE</b>	Réseau intra-associatif <ul style="list-style-type: none"> <li>• Peuvent être sollicités pour des mises en stage jeunes de plus de 16 ans</li> </ul>

## Le service de suite

A la sortie de l'établissement, l'ITEP assure une mission de suivi et d'accompagnements des adolescents, pendant une durée de trois ans. Chaque jeune et sa famille peut avoir recours à l'intervention du service de suite.

Cet accompagnement apporte à l'enfant et à la famille un soutien dans le nouveau projet de réinsertion scolaire ou préprofessionnelle et sociale avec le souci d'une collaboration avec les partenaires extérieurs.

Celui-ci assure toute prestation éducative et médico-sociale sans se substituer aux services existants. Il a pour but de permettre à chacun d'utiliser toutes les ressources de son environnement pour être le plus autonome possible.

Cet accompagnement permet de ne pas lâcher dans la nature des adolescents ou des jeunes adultes particulièrement "fragiles".

Pour ce faire, l'ITEP dispose de ressources humaines au travers des interventions d'une éducatrice spécialisée, à laquelle s'adjoignent des temps de psychologue.

Ce qui a permis, notamment de proposer à trois jeunes sortants et leur famille de pouvoir bénéficier d'une prise en charge externalisée face à des situations encore bien fragiles.

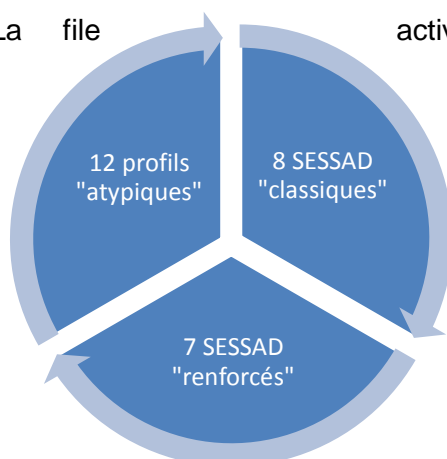
## L'accompagnement externalisé en 2014

(V. BOUGNIARD, directrice-adjointe)

### L'accompagnement externalisé :

Crée en 2010, cette modalité d'accompagnement a été expérimentée à partir de l'unité de jour, pour répondre de façon plus efficiente à l'évolution du public accueilli à l'ITEP, à savoir un public « frontière ». En effet, l'ITEP se trouve parfois confronté à des pathologies dont l'expression dans des agissements violents nécessite d'être mieux contenue, ceci en s'adaptant à chaque problématique de manière plus individualisée. Il s'agit alors de s'adapter à la singularité de chaque adolescent accueilli, notamment pour ceux pour qui le collectif est difficile à vivre.

La file



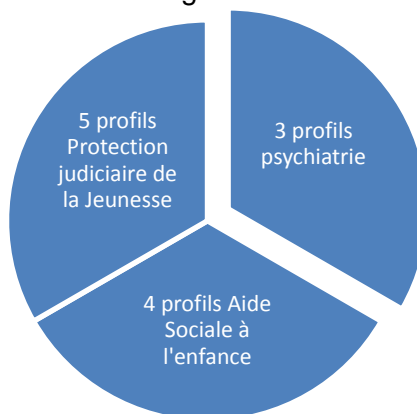
active de 2014, est de vingt-sept jeunes dont les profils présentent une certaine diversité :

8 SESSAD « classiques » : Accompagnement visant le maintien de leur scolarité en collège, l'un d'eux ayant d'importantes difficultés.



7 SESSAD « renforcés », temps partagé avec le collègue et temps d'inclusion à l'ITEP sur l'unité de jour avec des temps d'accompagnement très individualisés

12 « sans solution » ou profils dits « atypiques » en distinguant trois catégories :



Dans ces situations complexes, ces adolescents « atypiques » sont le plus souvent :




Il n'y a ainsi pas de profils homogènes parmi les jeunes accompagnés par l'équipe des prises en charge externalisées. La notion de troubles du comportement reste floue, avec des facettes multiples. Elle s'étend des troubles réactionnels aux pathologies « limites ». Certains jeunes s'avèrent présenter une déficience associée.

Les interventions ont surtout lieu sur les secteurs Champigny, Créteil, Fontenay, Chennevières et Villiers sur Marne.

Cette modalité d'accompagnement « externalisé » a pour vocation d'éviter les discontinuités - voire les ruptures - de parcours (décrochage ou exclusion définitive), ainsi que d'accompagner des jeunes de profil atypique (sans scolarité, ni inscription dans le tissu social). Pour d'autres jeunes, elle vise – à la façon d'un SESSAD - à soutenir une scolarité dite « ordinaire » afin d'éviter l'exclusion scolaire. Ce service compte donc dans les modalités diversifiées d'accompagnement de l'ITEP.

### Des modalités diversifiées d'accompagnement



4341h de prise en charge directe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 557 journées facturées</li> <li>• moyenne de 7,5h/jour</li> </ul>
41 Equipes de suivi de la scolarisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 53h sur l'année</li> <li>• 3 personnes mobilisées</li> </ul>
19 Rencontres partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 28h de synthèses ou point de situation</li> <li>• 4 personnes mobilisées</li> </ul>
36 réunions d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 72h sur l'année</li> <li>• 5 personnes mobilisées</li> </ul>
97,5h de communications téléphoniques	

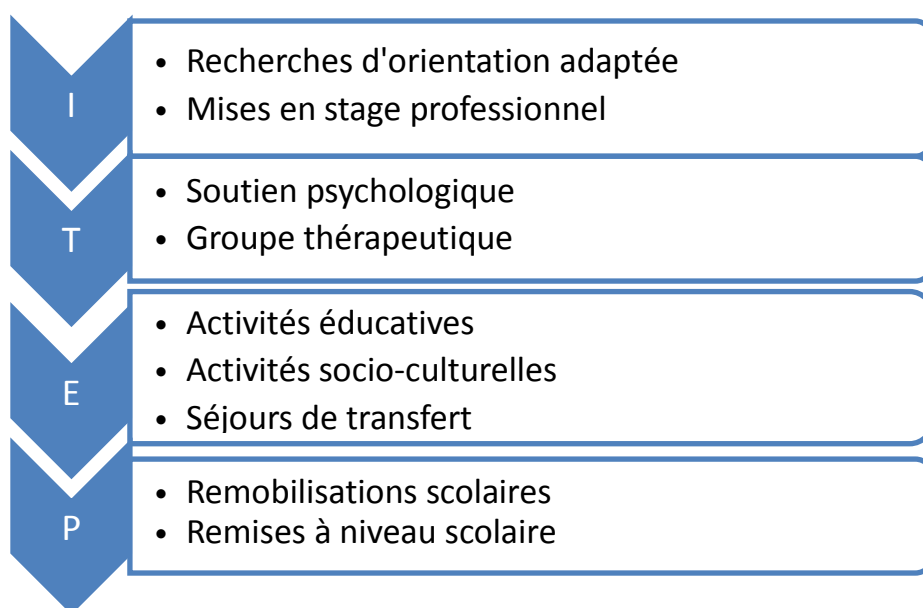
Deux transferts ont été organisés cette année par une des éducatrices des prises en charge externalisées, en coopération avec l'unité de jour et les internats.

## Les constats de l'équipe

Cet accompagnement, de par sa spécificité, est dynamique. Il nécessite d'entretenir une réflexion permanente afin de s'adapter aux situations complexes et leurs évolutions. Toutefois, il reste difficile de voir certaines situations se dégrader du jour au lendemain sans pouvoir apporter de réponses rapides. Ainsi, cette année, deux adolescents ont été incarcérés, ceci malgré nos interventions de prévention.

Les situations dites « atypiques » nécessitent des aménagements dans la prise en charge en raison de l'incapacité des adolescents à vivre dans un collectif, de leur incapacité à gérer leurs émotions ou encore en raison d'une violence particulière, envers leurs pairs, les adultes voire envers eux-mêmes. Dans certains cas - les jeunes dits « atypiques » - cette prise en charge de type ambulatoire est à minima, sans solution d'orientation ou alternative d'accompagnement.

Cette section propose des actions suivantes :



Ainsi, l'aide apportée à ces adolescents est de diverses natures : soutien à la scolarité lorsqu'il y en a une, ou remobilisation scolaire, accompagnement à la vie quotidienne en termes d'aide à la relation sociale en interne de l'ITEP (à savoir gestion des conflits, verbalisation des émotions, la gestion des frustrations et du stress...) et dans l'aide à la relation sociale à l'extérieur (sur l'adaptation du langage, le respect des codes sociaux...), la découverte professionnelle (stages, rencontres avec des employeur).

Il reste nécessaire d'entretenir et de développer un partenariat étroit avec un ensemble d'organismes médicaux, éducatifs et sociaux, d'entreprises et d'établissements scolaires du secteur, afin de créer un réseau privilégié d'acteurs pouvant contribuer à la prise en charge de ces adolescents. Cependant, nous rencontrons des difficultés à établir un partenariat lorsque le jeune a plus de 16 ans

Pour améliorer l'accompagnement des jeunes les plus difficiles, c'est-à-dire éviter les ruptures d'accompagnement et améliorer les conditions du partenariat, il est nécessaire de :

- Proposer aux jeunes de plus en plus de temps partiels sur l'Unité de jour, pour des activités extérieures telles que les activités sportives, les chantiers éducatifs et les transferts qui mobilisent le bien vivre ensemble et permettent d'inclure ces jeunes dans les activités collectives de l'ITEP,
- Développer les activités transversales avec les SESSAD du dispositif en termes d'activités pédagogiques, éducatives et thérapeutiques.
- Développer les scolarités partagées avec des établissements ordinaires, ainsi qu'avec des dispositifs spécialisés (écoles de la 2<sup>ème</sup> chance, classes relais, placement de jour ASE,...).
- Développer le partenariat avec la pédopsychiatrie non pas seulement pour des consultations et des hospitalisations, mais en développant des outils mutualisés (ateliers thérapeutiques).
- Développer des partenariats pédagogiques et éducatifs à l'extérieur,
- Trouver des lieux relais, notamment pour les week-ends : famille d'accueil ou des lieux de court séjour de rupture ; développer le partenariat avec d'autres ITEP disposant de CAFS (Centre d'accueil familial spécialisé)

### **Doit-on repenser cet accompagnement spécifique ?**

Après quatre ans, les modalités d'accompagnements externalisés se dessinent plus précisément. Nous accompagnons des adolescents de profil complexe au plan des troubles de la personnalité et avec d'importantes difficultés de socialisation. Aussi, ces jeunes nous obligent-ils à créer de nouvelles modalités d'accompagnement afin de les aider à s'insérer dans une société dont la valeur normative leur fait violence.

Par ailleurs, il apparaît que la MDPH nous sollicite pour réaliser dans le cadre de période d'observation des évaluations individuelles aux fins de déterminer une orientation adaptée. Cela concerne le plus souvent des cas complexes. L'ITEP peut engager ensuite un accompagnement destiné à mettre en œuvre cette orientation. Nous sommes notamment

sollicités pour des avis diagnostics et des évaluations cognitives (WISC), ainsi que pour affiner un projet d'accompagnement ou d'orientation le mieux adapté à la problématique des jeunes.

## **Le point de vue du Dr PAGNARD, psychiatre, sur l'accompagnement externalisé :**

La prise en charge externalisée continue son évolution de « plateforme tournante » auprès d'enfants qui s'éloignent petit à petit de leur point d'attache à l'ITEP, qui était basé soit sur le mode de l'internat, soit sur celui de l'unité de jour, ou les deux, ou bien, auprès d'enfants qui sont en attente de place dans l'institution en externat ou internat, ou encore, auprès d'enfants pour lesquels cette prise en charge externalisée constitue un espace relais complémentaire à une autre prise en charge ou à une scolarisation.

L'intérêt de ce mode de prise en charge partielle se démontre de plus en plus au quotidien, permettant d'adapter pour chacun, un planning souple en fonction de son évolution et, de lui offrir une prise en charge individualisée notamment lorsque l'insertion dans un groupe pourrait constituer pour lui un obstacle.

Le panel d'activités proposées donne au jeune la possibilité de découvrir différents domaines dans lesquels un avenir professionnel peut d'ores et déjà prendre sa source. Ce « saupoudrage » apporte à l'enfant non seulement cette ouverture, mais aussi une mise en confiance qui peut aboutir au déblocage d'une situation.

La liste des jeunes bénéficiant d'un tel mode de prise en charge ne cesse aujourd'hui de s'allonger, montrant l'importance de la demande, la nécessité d'adapter au plus près l'offre aux besoins de chacun et, la capacité de ce type de prise en charge à y répondre au mieux.

De cette manière, la même institution comprend en son sein trois espaces complémentaires que sont l'internat, l'unité de jour et les prises en charge externalisées.

Lorsque les familles sont partie prenante dans cette prise en charge, on observe une évolution de l'enfant plus favorable, le suivi des parents venant articuler en l'harmonisant, une réponse familiale à une réponse institutionnelle.

## **La Prévention des risques liées à la violence**

Les pathologies présentées par les jeunes de l'ITEP génèrent des risques de violences, accentués par le contexte des prises en charge collectives. Sur ce constat, il est essentiel d'objectiver ces phénomènes afin de construire collectivement des réponses institutionnelles.

Nous avons donc poursuivi les travaux initiés fin 2012. Dans l'objectif d'identifier les principales réponses aux problématiques de violence des jeunes ainsi que les modalités de prévention afférentes, nous avons organisé trois groupes pluri-professionnels (enseignants/ éducateurs/ psychologues) de réflexions sur les thèmes suivants:

- Définition de la violence et réalisation d'un protocole de réponses face à un acte de violence
- Recueil de la parole des jeunes au moyen d'une fiche de réflexion sur les actes indésirables qui se sont produits.
- Le règlement de fonctionnement

Ces travaux ont permis de mieux d'appréhender - dans leur réalité - les expressions violentes des jeunes:

- caractériser et d'analyser les situations rencontrées, dans leur diversité.
- faire évoluer les procédures de communication sur les situations.
- évaluer les outils existants: notamment les «notes d'incident»
- identifier des besoins en outils nouveaux : par exemple développer des espaces et outils dédiés à la résolution des crises ; penser un lieu de répit, de calme ou d'apaisement, qu'un jeune serait susceptible d'utiliser lorsqu'il ne va pas bien ou lorsqu'il est en crise», où il serait accueilli en dehors du collectif.
- élaborer un outil "d'aide à la réflexion " propre à recueillir la parole d'un jeune et l'aider à mentaliser les actes qu'il a pu poser.

Ce travail sera poursuivi au cours de l'année 2015, articulé au Document Unique d'évaluation des risques en cours d'élaboration, pour sa partie « risques psycho-sociaux ».